

LE DÉPARTEMENT ACCORDE TOUTE SON ATTENTION AUX COLLÉGIENS DE LA CHARENTE-MARITIME

AIDE À LA SCOLARITÉ

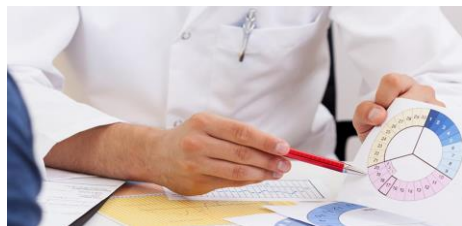
Par la délibération du 16 décembre 2016, le Département a fait le choix de recentrer ses interventions auprès de son public prioritaire à savoir les collégiens et a élargi son champ d'intervention pour :

- Les frais d'internat des collèves.
- Les frais d'internat des jeunes en classe de 4^{ème} et 3^{ème} en Maison Familiale Rurale.
- Les frais d'internat ou de transport des collégiens scolarisés hors du département.
- La participation au voyage de classe.
- La participation dans le cadre d'échange scolaire.

Le dispositif s'adresse aux familles Charentaises-Maritimes qui ne peuvent assumer ces frais du fait d'une situation économique fragile.

Le montant de la bourse peut varier de 50€ à 400€ en fonction du montant de la dette présentée par la famille.

CENTRE DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE (CPEF)



Dans le cadre de ses missions, le Département gère 6 centres de Planification et d'Éducation Familiale à La Rochelle, Rochefort, Saintes, Saint-Jean-d'Angély, Jonzac et Royan.

Ouverts à tous, et notamment aux jeunes, les CPEF accueillent le public avec ou sans rendez-vous, gratuitement, et en toute confidentialité sur des questions liées à la sexualité, la vie affective et la contraception :

"J'ai besoin d'une contraception mais je ne veux pas que mes parents le sachent",

"J'ai oublié ma pilule, suis-je enceinte ?",

"Le préservatif a craqué, que devons-nous faire ?" ...

En 2018, 333 jeunes de moins de 16 ans ont eu un entretien ou une consultation dans un CPEF.

Pour compléter son dispositif de sensibilisation, les professionnel(le)s des CPEF se déplacent notamment dans les collèges, à la demande du service de santé scolaire. Lors du 1^{er} semestre 2018, 231 interventions collectives sur la vie sexuelle et affective ont été effectuées auprès de collégiens de classe de 4^{ème} et de 3^{ème}.

PRÉVENTION



Dans le cadre des missions de prévention du Département, les éducateurs de prévention des Délégations Territoriales interviennent au sein des collèges du Département dans le cadre d'actions collectives menées avec les conseillers d'éducation, les assistantes sociales scolaires ou les infirmières.

Concernant les collèges de Royan et de La Tremblade, l'éducatrice de prévention participe notamment à la présentation de l'exposition "9-13 ans, questions de justice" ainsi qu'à des actions du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté des 2 collèges (*intégration des 6^{ème}, santé & sécurité...*).

TRANSPORT DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP



Au titre de sa compétence "transports des enfants en situation de handicap", le Département organise la rentrée scolaire 2019-2020 au bénéfice de 650 élèves environ, répartis sur l'ensemble du département.

À ce jour, 753 dossiers ont reçu un avis favorable :

- 85 % des enfants seront transportés en taxis.
- 1 % par la famille (remboursement d'indemnités kilométriques).
- 14 % par les lignes de transports scolaires régionales.

Chiffre clés

Le coût moyen annuel scolaire par élève est de 6 600 €.

Budget global sur l'année : 4 240 000 €.